L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 15 AVRIL 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale.
17 oct—

DEMANDES.

TOUTE jeune fille parfaitement entendue à tenir une maison peut s'assurer un home et $12 00 par mois. Elle sera considérée comme de la famille, et non comme une servante. La famille se compose de 3 personnes dont un garçon de 6 ans. Cette occasion est exceptionnellement bonne. On ne veut pas de quelqu'un à l'essai. S'adresser: Famille Américaine X à ce bureau. 8 av—

ON demande.—Une Française ou Allemande pour blanchir et faire un petit ménage. S'adresser 94 Esplanade. 8 avril

A LOUER.

A LOUER—Une résidence hante, avec jardin, écurie, etc., rue Dumaine, 404. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur.
1er avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquérir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et Substantiellement Construite,

RUE DU CANAL,

Dans le Centre de ce Grand Ilet de Terre de Valeur borné par les rues CANAL, DOUANE, ST-PATRICK ET OLYMPIA.

Mesurant à peu près 300 pieds sur chacune des dites rues.

Contenant 24 Lots de Terre.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et d'ombrage et des arbrisseaux de choix, etc.

T. L. Bayne Jr versus Louis Lozano

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,988—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dependent situé dans le second district, désigné par le numéro soixante-deux, sur un plan fait par J. Schreiber, ingénieur civil, daté le 22 mars 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville. Le dit ilet est composé de vingt quatre lots numérotés de un à vingt quatre, et est borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, et le dit ilet de terre mesure plus ou moins trois cents pieds sur chacune des dites rues.

Acquis par le défendeur par achat de Arthur Duruen, d'après un acte fait pardevant Hunter C. Leake, notaire en cette ville, le 22 novembre 1890, (titre enregistré dans le Conveyance Office, Book 136, fol. 277).

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—4 11 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'ilet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co, Limité, jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller).

Mme Sylvanie R. Denègre vs Mme R. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837, déposé au bureau de B. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante-cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, ex-notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
14 mars—11 21 28 avril 4 11 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de P. C. Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,580—Division E.—Attendu que Wallace T. Montgomery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. C. Montgomery, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15avril—15 20 24

Succession de Mme F. S. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,897—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte supplémentaire provisoire présenté par George F. Kuower exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 avril—6 10 15

Succession de Mme Emiline Brunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,702—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par feu Alfred Grima, exécuteur testamentaire et le premier compte provisoire présenté par le Rev. C. W. Carter, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 avril—12 17 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Dunn & Danel vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,074.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 avril—13 20 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les paroles et chiffres suivants, à savoir:—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34,313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'alors existé entre eux; que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que le jugement ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 33,77 du docket de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais à être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollinger dans cette affaire le 17 décembre 1891 et non poursuivie soit renvoyée aux frais du demandeur, au nom de la Cour, le frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-douze.
TH. BUISSON, Député Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 AVRIL—CLASSE No 188
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
78	18	34	30	63	23	9	38	1	58	33	45	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur ailement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 14 avril 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 MAI 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,.....	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
1 Lot de.	25,000,.....	25,000
2 Lots de..	10,000,.....	20,000
5 Lots de..	5,000,.....	25,000
25 Lots de..	1,000,.....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300,.....	60,000
500 Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de...$300, ...	30,000
100 Lots de...$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage au nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS de LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Du contenu sur les lieux, No 603 rue Magazine, consistant en un fort stock de choix de souliers et bottes.—Souliers pour demoiselles et enfants.—Pantoufles, etc.—Aussi, vitrines, installations, divers, etc., aussi bien qu'un assortiment de meubles de maison, etc, dans l'affaire de

Simon Sless vs. Samson Cerf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,218—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 22 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, au No 603 rue Magazine, tout le contenu du dit local, comprenant un grand stock de chaussures, etc., installations.

Aussi, un lot de meubles de maison assortis. Le tout selon l'inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 avril—11 14 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie

AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Crassons vs George Gumming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35 355.—En vertu d'un ordre de vente daté du 4 avril 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local, No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations etc., du magasin de bijouterie se trouvant au dit local. D'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Dare vs. C. J. Johnson et T. B. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,235. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pearl, maintenant Commerce, Tchoupitoulas, Delord et Lafayette, maintenant Calliope, désignés par les lots Nos trente-et-un, trente-deux, trente trois et trente quatre, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, déposé au bureau de A. Mazureau, ex-notaire en cette ville, et les Nos trente-cinq, trente six et trente-sept, sur un plan paraphé par le shérif et déposé au bureau de H. B. Cenas ex-notaire public en cette ville. Les Nos trente-huit et trente-neuf, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, les dits lots de terre mesurant comme suit: Lots Nos trente-un, trente-deux, trente trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six et trente-sept mesurant chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant la rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-trois pieds six pouces entre lignes parallèles, et les lots Nos trente huit et trente neuf ont chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Pearl, maintenant rue Commerce, sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Rare occasion d'investir dans une propriété rémunérative, centralement située.

Connue comme local

No 42 RUE UNION.

Maintenant louée à bail à bons termes jusqu'au 30 septembre 1893.

L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège de prendre la dite propriété sujette au dit bail ou de le faire canceller.

Dans l'affaire de

Mlle A. Denègre vs Mme R. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne, désigné par le No 1, sur un plan du dit et d'autres lots, fait par W. T. Thompson, voyer, annexé à un acte en l'étude de H B Cenas, notaire, lequel lot mesure vingt-trois pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Union, vingt-trois pieds de largeur dans le fond, sur cent dix pieds un pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2 et cent-huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.

La bâtisse sur le dit lot de terre étant connue comme le No 42 rue Union.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,171.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° **Un certain lot ou portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, [anciennement Melicerte], Constance Annonciation et Gaiennie, [anciennement Bartholomew] mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Erato, deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance cent quatre vingt-sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes dans le fond.

2° **La moitié indivise** ou moitié d'une certaine pièce ou portion de terre désignée comme lot No cinq de l'ilet No quinze sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 20 février 1839 et déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville situés dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite; et la dite portion de terre mesurant en pied américain soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Erato soixante dix pieds cinq pouces et une ligne oblique dans le fond sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Constance et de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annonciation et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Erato, soixante-six pieds un pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds huit pouces sur le côté le plus près de la rue Annonciation et de cent dix-sept pieds six pouces sur l'autre côté, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans
23 mars—23 31—avril 4 11 18 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de la ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Dryades et Commune, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds de façade rue de la Commune, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre vingt-neuf pieds sur la limite le séparant de la propriété de C. W. Dumas; et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre-vingt-deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars, montant du stock loan avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882, et la somme additionnelle de trois mille deux cent soixante-seize dollars montant des contributions des actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 dessus à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889, et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la dette du fonds capital hypothéqué, pas encore due mais sujette à être collectée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13 104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—avril 4 11 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété de Valeur.

Maison à double corps de logis

Nos 161 et 163 rue Claiborne, entre Dumaine et Ste-Anne.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste-Anne et Dumaine. Les améliorations consistent en une maison à un étage et attic, double corps de logis, ayant 8 chambres, une bâtisse en briques à deux étages ayant 4 chambres, citerne latrines, etc.

Pour plus ample détail voyez le plan à la Bourse, et pour les termes et conditions voir le New Orleans Picayune.

Acte de vente pardevant C. J. Théard, N. P., aux frais de l'acquéreur. 14 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

CAPITALISTES ATTENTION.

Les grandes bâtisses à deux et trois étages solidement construites connues précédemment comme le

PELICAN WAREHOUSE,

Maintenant occupées par

HENDERSON'S SUGAR REFINERY,

Et faisant face aux rues Commerce, Notre-Dame et Girod, se composant de près de la moitié de l'ilet, rapportant $8,000 par an.

La grande bâtisse en briques à deux étages solidement construite coin Tchoupitoulas et Notre-Dame connue comme le

RAINBOW WAREHOUSE.

La grande bâtisse en briques à un étage solidement construite rue Tchoupitoulas, entre Julie et Notre-Dame, attenant au Rio Warehouse et connue comme le

INDIA WAREHOUSE.

Coin Chartres et St-Louis, en face l'Hôtel Royal, la grande bâtisse à trois étages et mansardes occupée au rez-de-chaussée comme magasins et en haut comme résidences.

Francis Frederick Steenackers
—vs.—
Josephine Eliza L. Pargoud.
Pour un Partage.

No 35,372—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan aux Enchères, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11 avril 1892, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir—

Le India Warehouse.

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en briques solidement construite, connue comme le India Warehouse, et tous les droits, titres voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou qui en que que sorte en dépendent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 124, borné par les rues Tchoupitoulas, Julie, Notre Dame et Magasins, composée de deux lots de terre désignés par les lettres A et B, et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot A mesure 42 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, à une distance de 42 pieds 9 pouces et 4 lignes de la rue Julie, la même largeur dans le fond sur 170 pieds 6 pouces sur chacune des lignes de côté, et le lot B mesure 21 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur sur la ligne du fond, 170 pieds 6 pouces sur la ligne le séparant du lot A, et la même profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Notre Dame, le tout au pied américain. Vendu sujet à un bail à MM. John Holmes & Co. jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $40 par mois.

Le Pelican Warehouse occupé par la Henderson's Sugar Refinery.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant de bâtisses solidement construites à deux et trois étages et leurs améliorations connues comme le Pelican Warehouse, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 58, borné par les rues Commerce, Girod, Notre Dame et Nouvelle Levée, mesurant 245 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 87 pieds 5 pouces de profondeur et de face à la rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur et de face à la rue Notre-Dame, et 237 pieds 10 pouces et 5 lignes de la rue Girod à la rue Notre-Dame, le tout au pied américain, vendu sujet à un bail à Wm Henderson, Esq. jusqu'au 30 septembre 1893 à raison de $3000 par an payable mensuellement.

Le Rainbow Warehouse.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en briques à deux étages, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, connue comme le Rainbow Warehouse, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 125, borné par les rues Notre Dame, Tchoupitoulas, Girod et Magasins, comprenant cinq lots de terre numérotés 1, 2, 3, 4 et 5, mesurant ensemble 126 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 101 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Notre Dame, 77 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne extérieure ou principale à la rue Girod du lot No 5, et 174 pieds et 4 lignes dans le fond, touchant à une allée de 12 pieds 1 pouce de face et largeur à la rue Notre-Dame, et s'étendant dans le fond des dits cinq lots à la projection des autres lignes du lot No 5, sur laquelle elle a une largeur de 10 pieds et 2 pouces. Les bâtisses portent les Nos 151, 153, 155, 157, 159 de la rue Tchoupitoulas. Le No 159 ou lot No un forme l'encoignure des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas, et aussi le droit et titre à la dite allée, de même qu'il existe pour le propriétaire actuel; aussi sujet à un bail à MM. John Holmes & Co, jusqu'au 30 septembre 1892, à $60 par mois.

Coin des rues St-Louis et Chartres.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 27, borné par les rues Chartres, St-Louis, Decatur et Toulouse, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue St-Louis de 104 pieds 9 pouces, au pied américain. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde; le rez-de-chaussée est occupé par une épicerie, un stand de fruits, un cordonnier et un barbier; au premier il y a 6 chambres, et galerie derrière, au second il y a 6 chambres, 2 cabinets et galerie derrière et 7 chambres dans les mansardes, et une cuisine en briques à deux étages, avec 4 chambres, waterworks, lieux d'aisances, etc, etc; les dites bâtisses portant les numéros municipaux 116, 118 et 120 rue Chartres.

L'encoignure des rues St-Louis et Chartres occupée par Jean Ruiné comme épicerie, est vendue sujet à un bail en sa faveur, expirant le 30 septembre 1892 à raison de $35 par mois; le reste de la propriété est sans bail, louée par mois, et rapporte $50, faisant un revenu total de $85 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date, avec toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1892, en addition de leurs enchères, et feront un dépôt de dix pour cent comptant sur les enchères.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.
12avril—12 13 16 23 30 mai7 14

COTTAGE ELEGANT

Avec des Terrains Spacieux,

No 589 rue North Claiborne,

Entre les rues Champs-Elysées et Français.

CONDITIONS FACILES.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Champs-Elysées et Français, mesurant 47 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 85 pieds 8 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage élevé élégant avec quelque 7 chambres, corridor de côté, hangar, lieux d'aisance, deux citernes, etc. Près du Marché Delamore, des églises et des écoles, sur une double ligne de chemins de fer urbains qui passe devant et en relation avec toutes les parties de la ville, une occasion qui devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent une résidence agréable.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque spéciale, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses de garantie usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement et paiera au-dessus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1892 et déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
6 avril—à la date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés.

Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues Dauphine et St-Philippe, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans.

SUCCESSION DE JEAN CASALÉ.

No 34,888—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci-après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon, formant l'angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de face rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie.

Conditions—Comptant à l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée dans le Quatrième District de cette ville.

No 512 1/2 rue St-André,

Entre Liberté et Howard.

Succession de Timothy McCarthy.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34 904.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1892, et pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Liberté, Félicité et Howard, mesurant, au pied américain, 17 pieds 1 pouce de face à la rue St-André sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, désigné comme No 512 1/2 rue St André. Les améliorations consistent en une résidence en bois à un étage avec galerie de façade et deux chambres, une bâtisse à deux étages en bois dans le fond avec quatre ou cinq chambres, cave, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication. Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur
2 avril—2 9 16 23 30—mai 7

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Sixième District,

Coin des rues Bordeaux et St-Denis.

A L'ENCAN.

Succession de George Flettrich.

No 29,177—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date et signé le 11 mars 1892, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Valence, Dryades et St-Denis. Les lots sont désignés par les Nos 1 et 2 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bordeaux et St Denis. Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage ayant six chambres, corridors, écurie, etc.

Conditions de la vente—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1892 en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire
14 mars—15 26—2 9 16 avril

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la grocerie bien connue de M. H. Riddle,

Nos 515 et 517 rue Dryades.

Ensemble avec un cheval et wagon, et un lot de meubles de maison, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 34,606

Succession de M. H. Riddle.

PAR ONORATO & STUART. CHAS. D. STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue du Camp—LUNDI, le 25 avril 1892, à 11 heures A. M., au local ci-dessus nommé, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus décrite, Division D. daté et signé le 12 avril 1892 la propriété ci après décrite—

1° Un lot de groceries, vins, liqueurs, etc. en bloc.
2° Un cheval et wagon.
3° Un lot de meubles de maison et effets mobiliers. Le tout d'après un inventaire enregistré. Conditions—Comptant avant livraison.
12avril—12 16 17 24 25

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON

—ET DE—

BUREAU DE MÉDECIN, ACTIONS, BONS ET BIJOUX.

Succession de Victor C. Fregne

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 34,727.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 11 février 1892 et à moi adressé, je procéderai à la vente, le SAMEDI, 23 avril 1892, à ma salle d'encan, 201 RUE CANAL, à 11 heures A. M., de la propriété mobilière suivante, à savoir—

Un lot de meubles, "operating chair" etc.

Et le même jour, à midi, à la BOURSE DES ENCANTEURS, No 74 RUE ST-CHARLES—

40 actions du fonds capital de la Banque du Commerce

10 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances Pélican.

1 lot de bons, 1 lot de bijoux en or et en diamants, et 1 lot de pièces de monnaie étrangère.

Conditions—Comptant sur les lieux.
12avril—12 17 22 23

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julie, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

I. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julie et Camp dans l'ilet borné par les rues Magasins et Girod, ayant à peu près 15 chambres en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 20 pieds 5 pouces de face à la rue Julie sur 96 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnie, et désigné par le No 3, sur une copie d'un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte de vente fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds au profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Woulfe, notaire
10 mars—10 12 19 26—avril 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois très rémunératif

Rue Perrier, près Constantinople, à un ilet de la ligne des chars de la rue Prytanée.

Succession de Francis Johnson.

No 34,993—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1892, dossier No 34,997, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu à l'encan—

Le joli cottage double en bois Nos 68 et 68 1/2 rue Perrier, entre Constantinople et Austerlitz, ayant de chaque côté 4 chambres, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan fait par D. E. Rogers, daté le 24 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, notaire, comme plan No 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1892 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent comptant requis au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
9avril—9 16 23 30—mai 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de choix, No 17 rue Prytanée, près Clio.

Succession d'Edouardo Villa

No 6,646.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. ROBINSON, encanteur—Bureau No 164 rue Commune, il sera vendu LUNDI, le 27 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 mars 1892, Dossier No 6,646, pour le compte de la susdite succession—

La résidence en briques, bien bâtie, à deux étages, No 17 rue Prytania, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St-Charles, Calliope et Clio, ayant corridor, gaz dans toute la maison, salons, salles à manger, cuisine, etc., à peu près six chambres à coucher, grande cour sur le côté, terrain mesurant 50 pieds 10 pouces de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur, ayant une allée de 15 pieds de largeur en commun au dit lot et autres.

Conditions—Comptant.—Les taxes de 1892 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant seront requis à l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant B. F. Choate, notaire.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de résidences, Propriété à double corps de logis,

—ET—

Sites de choix pour bâtir dans les Premier et Deuxième Districts.

Toute une rangée de bâtisses et de terrains pour bâtir,

Rue Carondelet, coin Nord-Ouest de la rue Erato.

Bâtisses double à deux étages, Nos 362 et 362 1/2 rue Baronne.

Terrain vague sur la rue Tchoupitoulas,

Près de la Presse à Coton Kentucky,

—ET LE—

Cottage résidence élevé sur le Chemin du Bayou, coin Nord-Ouest de la rue Robertson, avec sites convenables pour bâtir attenant sur la rue Robertson.

Succession de Francois Pena.

No 34,598—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. ROBINSON Encanteur Bureau No 164 rue Commune, SAMEDI, 30 avril 1892 à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, Division D pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, Dossier No 34,598 pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu—

I. Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 239, borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, façade à la rue Carondelet et formant l'encoignure de la rue Erato et connu comme lot No 1. Le dit lot mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 91 pieds de profondeur et façade rue Erato entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de 9 pieds de largeur et face à la rue Erato.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec magasin au rez-de-chaussée et louée à raison de $— par mois.

II. Un certain lot de terre attenant à la propriété premièrement décrite, situé rue Carondelet et connu comme le No 2. Le dit lot mesurant 21 pieds 1 pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 91 pieds entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune faisant face à la rue Erato. Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages avec 4 chambres avec galeries, etc., louée à $— par mois.

III. Un certain lot de terre contigu à la seconde propriété décrite, rue Carondelet, et connu comme lot No 3. Le dit lot mesurant 21 pieds 1 pouce de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage de la dite allée commune faisant face à la rue Erato.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double à deux étages en bois à 6 chambres de chaque côté, louée à raison de $— par mois.

IV. Un quatrième, plus ou moins dans un certain lot de terre dans le même carré que celui ci connu adjacent au lot No 4, ci-dessus connu comme lot No 5, mesurant 27 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur la ligne de côté de lot No 6 de 91 pieds, à un angle droit, de 5 pieds 9 pouces et 7 lignes à la rue Clio, de là à angle droit de 18 pieds, de côté à la rue Baronne, de là encore à angle droit de 2 pieds 9 pouces 7 lignes au côté de la rue Erato, de là une autre profondeur de 3 pieds 10 pouces du côté de la rue Baronne, le dit lot profondeur fait face à Pecan alley, 28 pieds de largeur dans le fond sur la ligne vers la rue Clio et adjacente au lot No 6 de 191 pieds, ayant l'usage de la dite allée commune ouvrant sur la rue Erato.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, occupée comme résidence et atelier de serrurier, rapportant un loyer de $— par mois.

V. Un certain lot de terre touchant la propriété décrite en dernier lieu, situé sur la rue Carondelet et connu comme lot No 6. Le dit lot mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Carondelet sur 191 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence à un étage.

VI. Un certain lot de terre touchant à la propriété décrite en dernier lieu, situé sur la rue Carondelet, et connu comme le No 7. Le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur une ligne de côté du lot No 6 de 191 pieds, 27 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clio de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes à angle droit 2 pieds, une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence à un étage loué $— par mois.

VII. Tous les droits et intérêts qui peuvent appartenir à la dite succession de Francis Pena, par prescription ou possession indivise non tenu dans un certain morceau ou portion de terre touchant à la propriété décrite en dernier lieu, faisant face à la rue Clio, de la rue Carondelet, et connu comme formant partie du côté du lot No 7 de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, avec une profondeur de 22 pieds 10 pouces dans le fond, sur une profondeur de 4 à 5 pieds, 129 pieds 4 pouces 3 lignes plus ou moins vers la rue Clio et touchant à la propriété de Gabriel Brown.

Le tout d'après un croquis de D. M. Brosnan, député voyer de la ville daté le 19 mars 1892 et les dites propriétés ci-dessus décrites ayant été acquises par feu Francois Pena de Mme Gertrude Pena, veuve de feu Francis Laurent Leauthier, d'après un acte de vente passé pardevant Octave de Armas, anciennement notaire en cette ville le 31me jour de mai 1860.

VIII. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situé dans le faubourg Lacourse, Premier District de cette ville formant le lot No 3 dans l'ilet No 95 sur le plan original du dit faubourg et mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato et Dryades. Le dit lot a été acquis par feu Francis Pena du Dr William B Il Wood, le vingt unième jour de mai 1859, pardevant Octave de Armas anciennement notaire en cette ville. Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, retirée de la rue, et connue comme les Nos 362 et 362 1/2 de la rue Baronne, contenant 7 chambres de chaque côté, et louée à raison de $— par mois.

IX. Un lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St Thomas, Ste-Thérèse et Bellechasse, dans le carré No 74. Le dit lot est désigné comme lot No 8 et mesure 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 120 pieds de profondeur.

X. Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Trémé de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Esplanade et Claiborne et le Chemin du Bayou, formant l'encoignure nord ouest de la rue Robertson et du Chemin du Bayou, et mesurant en mesure américaine 89 pieds face au dit Chemin du Bayou sur une profondeur sur la ligne vers la rue Claiborne de 139 pieds 11 pouces 4 lignes et 143 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Robertson et 74 pieds 4 pouces au fond et connu comme lot No 1. Les améliorations comprennent une résidence cottage élevée, avec un large couloir au centre, salons spacieux, salle à manger et chambres à coucher, larges balcons, bâtisse à deux étages dans le fond, arbres à ombrage, etc.

XI. Un certain lot de terre, connu comme lot No 2 faisant face à la rue Robertson, dans le même ilet que le lot No 1, et attenant à ce dernier dans le fond, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 74 pieds 4 pouces, sur la ligne à l'arrière du lot No 1, 30 pieds 6 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une autre profondeur de 68 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 3.

XII. Un certain lot de terre connu comme lot No 3, faisant face à la rue Robertson, dans le même carré que le lot No 2 et adjacent à ce dernier, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson par une profondeur de 68 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 2, 30 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur à l'arrière, et une autre profondeur de 62 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté de la prolongation de la rue Quartier, la dite prolongation est représentée comme le lot No 4 sur un croquis mentionné plus loin.

XIII. Un certain lot de terre connu comme lot No 5, faisant face à la rue Robertson et dans le même ilet que les lots ci-dessus décrits, et mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 52 pieds 3 pouces sur la ligne de côté du dit lot No 4 ou la prolongation de la rue Quartier, 33 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond, sur une autre profondeur de 46 pieds 6 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Esplanade. Le tout d'après un croquis de D. M. Brosnan, député voyer de la ville, en date du 14 mars 1892, le tout des dites propriétés ayant été acquises par feu Francis Pena, de Mlle Adeline Davis veuve Emile Jarreau, anciennement notaire en cette ville, le 31 avril 1859.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un et à un et deux ans, à l'option des acquéreurs, divisé en billets garantis par privilège du vendeur et hypothèque portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; les acquéreurs assureront les propriétés pour le montant de la portion du crédit et transféreront les polices, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour tous les autres sécurités et clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes d'Etat, de Ville et de Levée, dues et exigibles en 1892, au-dessus du prix d'adjudication.

Actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, Notaire public, 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
24 mars—24 26—avril 2 9 16 23 30

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 790.

Eau de Ninon de L'Enclos................	$2 00
Crême " par boîte..............	1 50
Poudre " "	1 50

Novembre—1 an Dim Mar Jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois,

Nos 308 et 308 1/2 rue Conti près Derbigny.

Succession de Mme Maria Wiederecht.

No 35,2:5—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 mars 1892, et rendu dans la susdite succession la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, Nos 308 et 308 1/2 rue Conti, contenant galeries sur le devant, allée au centre, 8 chambres dans la bâtisse principale et une cuisine détachée ayant 2 chambres, arrière cours, 2 citernes etc. Le lot est désigné par le No 9 dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Roman et Derbigny (Deuxième District de cette ville), sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 17 janvier 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, 27 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un an de crédit, en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, et garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente portant toutes les clauses usuelles de garantie, telles que 5 pour cent de frais d'avocats, transfert de polices d'assurances, etc., et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui en plus du prix d'adjudication assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq. notaire.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des Jardins.

Succession de John McGinty.

No 28,938—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus la propriété de valeur et après décrite, à savoir:

Ce site de terre à un coin des rues Félicité et Chestnut consistant en trois lots de terre contigus décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Ste Marie et Colisée, mesurant 90 pieds 3 pouces de face au Chemin Félicité, sur une profondeur et face à la rue Chestnut de 129 pieds 1 pouce et 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colisée, et 90 pieds 2 pouces 5 1 gnes de largeur dans le fond vers la rue Ste Marie. Le tout conformément au plan fait par Edgar Pilie en date du 26 février 1892, la façade des dits lots est entourée d'une jolie barrière de terrain élevé et bien drainé, et il y a très peu de terrain supérieur comme emplacement, se trouvant entourés par de très belles résidences et de très jolies terrains, et habités par des citoyens des plus notables à proximité du Parc Coliseum, des chemins de fer urbain, le centre de la ville pour les amusements le rendent excessivement attrayante pour ceux qui recherchent un terrain pour une résidence élégante.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au lieu de vente. Acte de vente pardevant James J. Woulfe, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

—DE—

Trois Résidences en bois à deux étages

Coin nord-ouest des rues Claiborne et Orléans.

Et quatre morceaux de terre à Morgan City.

Succession de Mme Odile Morel, femme de Eugène Petit.

No 33,104—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W A Kernaghan encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D rendu le 21 mars 1892 et signé le 29 mars 1892, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir—

1° **Les trois résidences à double corps de logis en bois à deux étages** dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Ste Anne, et Orléans formant les coin N. O. des rues Claiborne et Orléans, Nos 229, 231 et 233 rue Orléans et 145 rue Claiborne, chaque double corps de logis ayant 6 chambres, cour pavée, citerne et lieux d'aisance.

Le dit lot de terre sur lequel ces bâtisses sont élevées est désigné par le No 15 dans l'ilet No 76, sur un plan par Bourgeral, voyer, daté le 10 avril 1859, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Félix de Armas, ex-notaire en cette ville, le dit lot mesure, en mesure américaine, 99 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne sur 99 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la rue Orléans et moitié de l'acquéreur, etc.

Elles sont à un ilet du marché Trémé, et adaptées pour les affaires et comme résidences, et sont maintenant louées à bail à raison de $5 par mois.

2° **Le certain morceau ou lot de terre** situé dans la paroisse Ste Marie à Morgan City, dans l'ilet faisant face à la voie ferrée du Morgan Louisiana and Texas R. R. maintenant le Southern Pacific R. R. le dit lot de terre ayant 50 pieds de face à l'avenue Orléans sur 90 pieds de profondeur et étant partie du lot de terre No 1 dans l'ilet No 3, d'après un plan de la dite ville, dressé par A. L. Fields, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

3° **Un certain morceau ou lot de terre** situé dans la ville de Morgan City, paroisse Ste Marie dans cet Etat, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, dépendances et privilèges y appartenant connu et décrit comme le lot No 9 dans l'ilet No 5, borné par les rues Deuxième, Troisième, Everett et le Morgan Louisiana & Texas R. R. actuellement le Southern Pacific R. R., mesurant 51 pieds 10 pouces de face au dit chemin de fer, sur une profondeur de 87 pieds sur un côté et 100 pieds sur l'autre le tout d'après le plan de Barnes.

4° **Un certain morceau ou lot de terre** situé à Morgan City, dans la paroisse Ste Marie dans cet Etat, connu et désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 5.

5° **Un certain morceau de terre** connu désigné et décrit comme les moitiés sud ou portions des lots Nos 6 et 7 dans le block ou ilet No 7, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans la ville de Morgans City, dans la paroisse Ste Marie, dans cet Etat, comme suit, à savoir: Commençant et courant du coin de l'avenue Fédérale une distance de 106 pieds 8 pouces et 4 lignes, fai ant face sur le chemin de fer à la ligne du lot de A. Vitterman, puis en arrière de la rue du chemin de fer sur la ligne Vitterman, une distance de 75 pieds 11 pouces et 1 ligne, puis de là immédiatement à travers l'avenue Fédérale, une distance de 100 pieds de là sur l'avenue Fédérale jusqu'au coin de la rue du chemin de fer, une distance de 110 pieds 3 pouces, le tout conformément au plan de Barnes de la ville de Brashear, actuellement Morgan City.

Termes et conditions—Pour les propriétés de la Nouvelle Orléans, un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représentés par des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets; les améliorations seront tenues assurées et la police sur les propriétés transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et toutes les autres clauses de garantie usuelles, et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1892.

Pour la propriété à Morgan City, comptant, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892.

Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente des acquéreurs.

Actes de vente pardevant H. L. Garland, Jr., Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
3 avril—3 9 16 23 30—7 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Nicholas Linden.

No 34,530—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune — SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les 5/32 d'intérêt indivis de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre (4) lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 152 borné par les rues Jersey, Peniston, Laurel et Général Taylor, désigné comme lots 14, 15, 16 et 17 du dit ilet sur un plan du faubourg St Joseph déposé en l'étude de James Graham, notaire, comme plan No 140; les dits lots se touchant et mesurant chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 17 forme l'encoignure des rues Jersey et Peniston et mesure 29 pieds 4 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur et de face à la rue Peniston de 110 pieds.

2° Les améliorations consistent en une résidence cabane (en bois) de pêcheurs dans la paroisse Livingston sur le bord du lac Maurepas dans cet Etat.

Conditions, comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 25 0/0 comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19 26—2 9 16 23 avril

Avis.

Le Dr C. Tustat prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son Fumigatoire Liquide—Bed Bug killer and Egg Destroyer. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature. 12 sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâti, à deux corps de logis.

Nos 234 et 234 1/2 et 236 et 236 1/2 rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

La jolie résidence en bois nouvellement bâtie, No 250 rue Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss et als.

—Vs.—

Les mineurs Olivier Reiss et James Henry Reiling et Louis McLise Reiling.

No 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 février 1892 et signé le 9 mars 1892 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1° La jolie et splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur bâtie retirée de la rue sur rez-de-chaussée en briques élevé, avec de larges galeries de façade avec de belles corniches, large corridor au centre, salons doubles, vastes chambres à coucher, salle à manger chambre à bain, cuisine, chambres pour domestiques grande mansarde bien finie ayant corridor, 4 chambres cabinet, etc., écurie, dépendances et 3 grandes cuves et 7 hydrans fournissant une grande quantité d'eau pour l'usage du jardin et le domestique la résidence est située dans le centre d'un joli jardin, bien arrangé, quantité de grands et ombrageux arbres, arbustes, plantes, fleurs des allées en pierre et en Shillinger le terrain est spacieux, ayant une large façade de plus de 152 pieds sur l'avenue Esplanade, s'étendant en arrière à la rue Kerlerec dans le fond et aussi une ouverture sur la rue Roman et sont décrits comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Roman, Kerlerec et Prieur, désigné par la lettre D, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, député voyer de ville le 21me jour d'avril 1876, et annexé pour référence à un acte de vente par H. C. Millaudon à Mme Alexandre Henold passé pardevant G. Le Gardeur, notaire, le 15me jour de mai 1876, conformément au dit plan. Le dit lot de terre mesure comme suit, à savoir: commençant à une distance de 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de l'encoignure des rues Roman et Esplanade le dit lot "D" a une première profondeur de 125 pieds et 8 pouces puis courant à un angle droit vers la rue Roman, le dit lot mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes sur une ligne à côté, puis courant à angle droit vers la rue Kerlerec 24 pieds 7 pouces, puis courant à angle droit vers la rue Roman, puis tournant à un angle droit vers la rue Kerlerec, le dit lot mesure 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Kerlerec, puis s'étendant à angle droit vers l'Esplanade, et une ligne parallèle à la dite rue Kerlerec, puis courant à un angle droit vers la rue Prieur, puis s'étendant vers l'Esplanade, le dit lot mesure 132 pieds puis s'étendant à un angle droit sur une ligne à côté et perpendiculaire à la rue Kerlerec, le dit lot a une seconde profondeur de 158 pieds 7 pouces et 3 lignes, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 45 pieds et 2 pouces de face à la rue Kerlerec, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Esplanade et perpendiculaire à la dite rue Kerlerec, le dit lot mesure 190 pieds puis s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 36 pieds et 2 pouces, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant perpendiculaire à la rue Esplanade, le dit lot mesure 135 pieds 11 pouces et 7 lignes, puis s'étendant vers la rue Roman, le dit lot mesure 152 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Esplanade, situé sur une des plus pittoresques portions de cette splendide avenue Esplanade son spacieux et joli terrain est borné par des résidences des plus grands conforts, rendent cette jolie propriété des plus désirables pour résidence, le voisinage immédiat étant des plus choisis et à une distance respectable du centre des affaires et des amusements.

2° Le joli magasin en briques, spacieux et bien situé No 95 rue Decatur entre St-Louis et Conti avec grand hangar de face, installé pour les besoins des affaires d'une grande maison de commerce de provisions, qui s'y trouvent. Le tout est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée ou Decatur, Chartres, St Louis et Conti, lequel dit lot mesure, au pied français, 24 pieds de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, sur une profondeur de 196 pieds sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Jean Lauve sur le côté vers la rue Conti et 218 pieds ayant une profondeur de 196 pieds et l'autre 18 pieds sur la dite façade sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Musson ayant une profondeur sur la ligne de 218 pieds le tout conformément à un plan fait par Joseph Pilié en date du 22 août 1818 annexé à un acte passé pardevant Christoval de Armas, ancien notaire public, le 17me jour de janvier 1819. Le dit lot de terre est aussi décrit au pied américain, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Vieille Levée ou Decatur 232 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne de côté vers la rue Conti, 210 pieds 8 pouces sur une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Louis à laquelle profondeur la dite ligne de côté tourne à un angle droit 10 pieds 10 pouces vers la rue Conti, puis à partir de la dite ligne de côté à un angle droit 22 pieds 3 pouces à la ligne du fond au dit lot qui mesure par la ligne du fond 19 pieds 9 pouces de largeur, le tout conformément au plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1856.

Cette jolie propriété de commerce est exceptionnellement bien située pour les affaires, étant près du chemin de fer, du pont et des grands établissements, maintenant occupée par J. Reiss & Co., comme une boulangerie et confiserie en gros.

3° L'élégante résidence élevée en bois, à un étage et mansarde, avec terrains spacieux et bien arrangés, coin sud-ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de cottages simples, résidence à deux étages et grande écurie dans le fond, courant sur l'encoignure sud-ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, le tout décrit comme suit, à savoir.

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Villeré, anciennement Girod, et Robertson anciennement St Jean-Baptiste, mesurant 120 pieds de face à la rue Champ Elysées, la même façade rue Français sur une profondeur de 210 pieds et face à la rue Robertson et entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Champs-Elysées.

Les améliorations sont très vastes et comprennent, premièrement, la jolie résidence en bois, couverte en ardoises, coin sud ouest des Champs-Elysées et la rue Robertson, bâti en retraite de la banquette et des lignes du terrain par un spacieux et bien arrangé jardin entouré d'un élégant entourage en fer, arrangé avec des allées, des pelouses, des statues, porcelaines, et planté d'arbres, une treille, plantes rares, plusieurs beaux pacaniers de rapport, environ trente orangers, mûriers, pêchers, figuiers, pruniers, etc. La résidence est bâtie sur un bas soubassement en briques de 10 pieds de hauteur, entourée d'une galerie au rez-de-chaussée et sur les côtés de chaque côté et divisée en une grande salle avec cottages et salle à manger, le deux art-étiquement arrangées, et ornés de jolies moulures, plusieurs chambres à coucher confortables, de salles de bains et des chambres de domestiques, une cuisine à deux étages et deux grandes chambres tapissées, cinq cabinets au-dessus. De plus, une maison de jardinier et un bâtiment détaché avec deux chambres.

Et secondement un lot de construction comprenant un cottage en bois, coin des rues des Français et Roberts n. ayant une galerie de façade 4 chambres derrière, 2 chambres au-dessus de la cuisine, une cour de derrière, etc.

Deux autres cottages en bois de chacun trois chambres, une allée de côté et une citerne dans la cour de derrière. Une résidence à deux étages, en bois, avec 4 chambres, une citerne, une allée, une cour de derrière et une grande écurie avec une porte cochère et cour. Cette propriété offre une occasion d'acheter une résidence extrêmement confortable avec des dépendances d'un bon rapport, et un lot de terre des mieux assortis d'une façon peu ordinaire.

4° Ces modernes résidences nouvellement bâties, très attrayantes, dites Queen Ann Cottages Dwellings, Nos 234, 234 1/2, 236 et 236 1/2, rue des Champs-Elysées, entre les rues Robertson et Villeré, en arrière du trottoir, ayant chacune galerie de face, salons, salles à manger, chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisances en porcelaine, cuisine, un jardin de façade, une cour derrière et des allées pavées en Schillinger. Les chambres sont joliment décorées; le gaz et l'eau sont installés dans chacune des résidences. Les lots ainsi décrits sont les suivants: Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean-Baptiste), désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan dessiné par Rillieux & Co. voyers, le 9 mars 1836, et mesurant chacun, conformément au dit plan, 27 pieds 4 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et aussi:

Un autre certain terrain dans les mêmes district et carré susdits, et contigu aux terrains ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 7 sur le dit plan dressé par Rillieux & Co. surveyors, le 9 mars 1836. Le dit terrain mesure, en pied anglais, 27 pieds 10 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est formé d'une partie du terrain No 7 dans le carré No 15, sur le plan original du faubourg Marigny; les mesures ci-dessus étant toutes plus ou moins. Ces cottages modernes de choix sont bâtis avec goût et ont tous les agréments modernes; attrayants à l'extérieur et sont toujours loués, ils rendent dans le moment, ensemble, $768 par an. Ils sont également désirables comme résidence ou comme placement d'argent rémunérateur.

5° La belle maison de résidence à deux étages en bois, avec toiture à mansarde, No 250 rue des Champs-Elysées, coin S. E. de la rue Robertson, bâtie sur des fondations en briques élevées, galeries devant et derrière, ce rideaux au premier et au bas, salons doubles, deux chambres à coucher, chambre à bain dans l'octogone, salle à manger, cuisine et chambre à repasser au premier étage et galerie devant; trois grandes chambres à coucher en haut, citerne, dépendances, etc.; le tout est entouré d'une palissade. Un service de tuyaux pour l'eau conduisant dans la cuisine et dans la chambre à bain. Les terrains sont décrits comme suit, savoir:

Premièrement, un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Robertson, ci-devant St-Jean-Baptiste, Français, Champs-Elysées et Claiborne, désigné par le No 1 sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, surveyor, le 27 avril 1869 et enregistré au greffe de l'ancienne cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Le dit terrain forme le coin des rues Champs-Elysées et Robertson, et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade rue des Champs-Elysées sur une profondeur entre lignes parallèles sur 100 pieds, et secondement une autre certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans le carré No 14, compris avec la rue Robertson, ci-devant St-Jean-Baptiste, Champs-Elysées, Français, Claiborne ci-devant St Ovide et la dite partie du dit terrain mesurant au pied américain, 36 pieds, 7 pouces de façade rue Robertson sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis Surgi, voyer, le 12 mars 1836 et déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire de cette ville, comme plan No 19. Cette belle et commode résidence a un élégant extérieur; les chambres étant toutes larges ouvertures: c'est une des propriétés les meilleures de cette vaste avenue. Une ligne double de chemin de fer rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à un et, à crédit de un et deux ans en billets divisés en coupons portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement, garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurance et le transfert des polices d'assurance devra s'effectuer sur les améliorations, et la propriété pour le montant des billets, comprenant intérêt et dépens et autres clauses de sécurité, le pacte de non aliénation et l'obligation de l'acquéreur de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de Ville et d'Etat de 1892 sur la propriété vendue et paiera 10 0/0 comptant du prix de l'adjudication au moment de la vente à cet d'assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.
12 mars—14, 19, 27—avril, 2, 9, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.

No 158 Grande Route St-Jean.

Avec des lots vacants adjacents.

—ET—

Deux morceaux de terre contigus de valeur.

A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

A l'enchère publique.

Dans l'affaire de Carlos Maduell vs ses créanciers.

No 34,904.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune — SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir:—

1° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations s'y trouvant désignée d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, daté Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1875, par la lettre A et No 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington par une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 87 pieds 10 pouces sur l'autre et 64 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, le plus en partie le lot No 7. Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face à la route St Jean, 98 pieds 10 pouces de profondeur 99 pieds 1 pouce et 4 lignes dans le fond sur un côté et 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Le tout en accord avec le susdit croquis de J. A. d'Hémécourt, annexé à l'inventaire de la succession de Pierre Pierre, pris par John L. Laresche notaire public, le 9 novembre 1875.

Les améliorations comprennent une résidence cottage confortable en bois, avec une bâtisse détachée dans le fond contenant galeries sur le côté et derrière, 3 chambres et 3 cabinets dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la détachée, écuries et remises, porte cochère jardin dans le fond avec des allées en briques et un treillage, une variété de plantes et d'arbres fruitiers, d'arbustes, de rosiers et de fleurs rares. Elle est connue comme le No 158 route Grand St-Jean, et est louée à raison de $21 par mois; le char passe en face et sur l'avenue de l'Esplanade, et est à proximité de la nouvelle école McDonogh.

2° **Trois certains lots de terre** avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le dit district et dans le même ilet désignés sur un plan de Joseph d'Hémécourt en date du 21 mars 1857, déposé comme plan No 39 du Livre des Plans, dans le bureau de H. Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, d'après lequel plan les dits deux lots mesurent comme suit: Lot No 3, 22 pieds 5 pouces de face à la rue Washington, 74 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4, 7 pieds 1 pouce sur l'autre côté à la route St-Jean 56 pieds 7 pouces sur l'autre ligne et 25 pieds de la rue Washington, 56 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 3, 87 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 25 pieds sur la ligne du fond. Et le terrain des dits trois lots mesure, plus ou moins (mesure française) 50 pieds de face à la Grande Route St-Jean, 87 pieds de profondeur sur la ligne plus rapprochée du Bayou St-Jean, 92 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté et 80 pieds dans le fond dans le fond, étant désignés sur le plan par les lots 6 et 8 sur un plan de L. Brian, ancien voyer général, daté le 24 septembre 1854, et annexé à un acte de donation suivant pardevant le dit H. Pedesclaux ancien notaire.

3° **Deux certains morceaux de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., situés dans la paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à la jonction du Bayou St-Jean et du Chemin de la Métairie, désignés par les lettres A et B, dans le plan de deux plans faits par Tanesse, voyer de la ville, le 18 septembre 1813, et annexés à un acte passé pardevant Ph. Pedesclaux ancien notaire en cette ville, le 13 octobre 1813, et l'autre à un acte passé devant H. Pedesclaux, ancien notaire public, le 12 janvier 1819.

Un morceau de terre formant le coin du Chemin du Bayou et du Chemin de la Métairie et dans ses limites les lettres A, B, C, D, E, J et K sur les dits plans, et mesurant 90 pieds de face au Chemin du Bayou de L à A, 2 arpents 18 toises 3 pieds de profondeur de A à B 36 pieds de face au Chemin de la Métairie de L à K, 3 arpents 3 pieds 6 pouces de profondeur de K à J, et s'étendant d'une ligne oblique de deux arpents au côté et J sur une autre ligne de 40 pieds 6 pouces à partir de J. B. sur la ligne de la plantation appartenant anciennement à J. B. McCarty, une distance de 14 arpents de distance de face sur le Chemin de la Métairie.

Et l'autre morceau, contigu au ci-dessus décrit, dans ses limites les lettres A, B, C, D, E, F et G, et ayant de la dite pointe et façade sur le chemin du bayou, s'étendant en profondeur entre 127 pieds de distance de A à B à un coin et 6 de 2 pieds ... de profondeur de A à K étant de 8 pieds de 3 à 7 pieds, le dit morceau de terre s'étendant la façade une ligne oblique de F à E ... s'étendant de E du coté E B de l'autre côté lignes parallèles et en trois quarts 1 1/4 ou plus de distance allant de 2 de 30 à 40 pieds de l'habitation Macarty à l'arrière.

Et est la même propriété que Alfred Holt a achetée de Geo Holt, d'après un acte pardevant Theo G. ... notaire, le 26 avril 1859. Toute la propriété décrite ci-dessus ayant été vendue au dit Carlos Maduell dans et par l'acte auquel il est référé ci-après excepté cette portion de l'acte que le dit Alfred Holt a vendu à la ville de la Nouvelle Orléans le 10 mai 1873 d'après un acte par devant A. Hero, notaire en cette ville et est décrite comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre situé dans le deuxième district de cette ville, compris dans l'espace entre Ste-Anne, St-Pierre, Génois et Scott, commençant à une distance de 32 pieds du bayou et s'étendant sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Pierre et de 330 pieds du dit bayou sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Ste-Anne courant de la vers le chemin de la Métairie par la ligne de côté parallèles avec les dites rues Ste Anne et St Pierre, a dite portion de terre mesurant 490 pieds plus ou moins, en longueur et à une largeur de 210 pieds plus ou moins sur les lignes de côté courant obliquement entre les dites rues Ste-Anne et St Pierre. La dite portion de terre est à distance égale des dites rues Ste-Anne et St-Pierre et est colorée jaune et amplement tracée sur un plan de la même et autres propriétés dressé par Pilié & Murray, voyers, à la date du 13 septembre 1869 dont une copie est déposée au bureau de A. Hero, notaire public en cette ville, comme plan No 24. Il comprend une partie du fond de plusieurs morceaux de terre Nos 1 et 2 sur un plan dressé par J. Tanesse, voyer, à la date du 13 septembre 1813, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant P. Pedesclaux notaire en cette ville, le 13 octobre 1813 et ils sont désignés aussi par les mêmes numéros sur un autre plan dressé par le dit voyer J. Tanesse à la date du 18 octobre 1813, et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Philip Pedesclaux, ex-notaire, le 12 janvier 1819.

Les améliorations comprennent un cottage en bois, contenant galerie de façade et trois chambres, écurie etc. Le terrain est élevé et est cultivé en un jardin potager, près du Lower City Park, à proximité des chars de la rue Esplanade.

Termes et Conditions—Pour la propriété premièrement décrite—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de la vente, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites—un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; polices d'assurance transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de l'adjudication, des dépôts de 10 pour cent comptant seront requis dans toutes les ventes pour assurer le lien des conditions ci-dessus.

Actes de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple désirable.

No 14 rue Delachaise, près Tchoupitoulas.

INTERDICTION DE JNO LARNER.

No 34,963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

L'agréable cottage-résidence simple en bois No 14 rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jersey, retiré de la rue, ayant galerie de façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Tchoupitoulas, Laurel et Foucher, désigné comme lot No 53, d'après un plan par A. d'Hémécourt, voyer de la ville, daté le 27 novembre 1879, et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. En bonne condition et dans un voisinage paisible.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec un intérêt, au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du prix de la vente, et fera le dépôt habituelle de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, Esq., aux frais de l'acquéreur.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

L'Abeille de la N...
Bureau: No 73...

NOUVELLE...
VENDREDI, 15...

VAPE...

Mandeville, L...

LE STEAMER N...

COMMENÇANT L...

Quittera MILNEBURG...

MARDIS, à l'arrivée...
JEUDIS, à l'arrivée...
SAMEDIS, à l'arrivée...

Revenant, quittera...

LUNDIS...
MERCREDIS...
VENDREDIS...

Excursions tous les di...

Fret reçu tous les ... de fer Louisville & Nash...

W O COYLE...

COMPAGNIE ...
TRANSATLA...

Entre New-York...

LA GASCOGNE...
LA BRETAGNE...
LA TOURAINE...

A. MOULTON
19 rue du Camp

LIGNE ...
POUR NEW YORK...

LOUISIA...

ASSURANCE PAR OCEAN...

CHEMINS D...

Queen and Cres...

WHITNEY NATI...
OF NEW OR...

Etat de situation...

JAMES T. HAYD...
PEARL WRIGHT...
J. M. PAGAUD J...

LE FRANCO-LOU...
JOURNAL HEBD...

PARAISSANT LE...

FEUILLE...

No 62.

CHAINE D...

GRAND ROMAN

PIERRE SA...

TROISIÈME PA...

XIV

LA DÉCEPTION D'...

(Suite.)

Mais ce qui l'épouvanta ... avait voulu assassiner ... celui ou ceux qui n'avai... pouvaient recommencer ... et que lui se trouvait ... danger mystérieux qui ... femme aimée

Hier, il avait à peine ... réfléchir à cela; tout son ... cœur étaient à Hugues. ... Il ne pouvait plus ... pensée, et son ...

—Si du moins, se ... mais à dominer mon ... fer l'antipathie que j'... Candia, si j'étais assez ... glisser dans sa maison, j'... tous les êtres, j'en ... crete.... Qui donc veut ...

Oh! il sentait qu'il ... bien vite! Qui donc avait ... primer cette adorable ... sait-on par haine ou par ...

Et la grandeur de ce ... considérer comme une ... l'accusation si cotteman...